MOBILITÉ Les 250 vélos en libre service de la Ville de Bienne seront à disposition d'ici à fin août

«Il s'agit d'une première suisse»

VIVIAN BOLOGNA

Plan des stations Velospot 2012

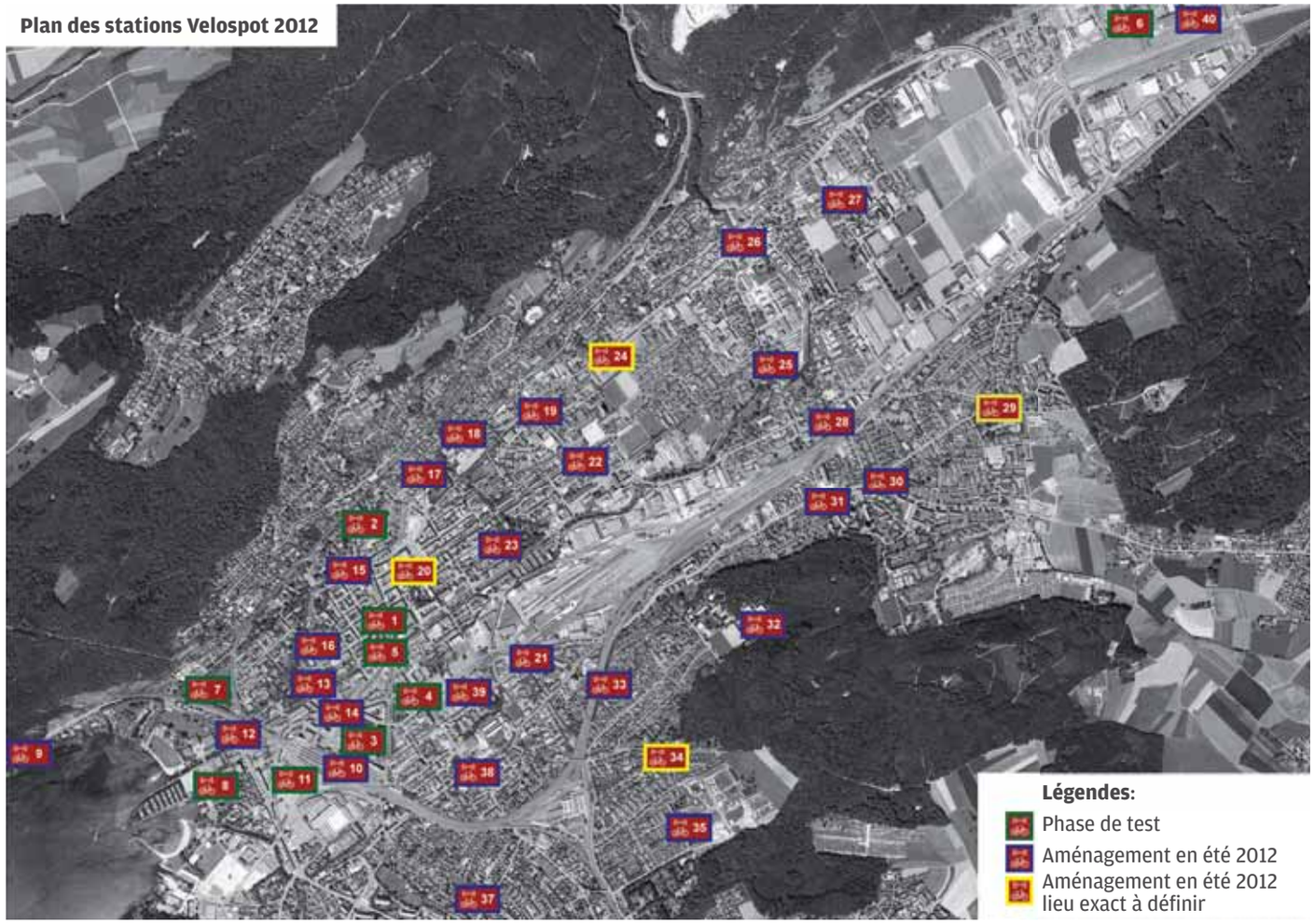

Les stations de Velospot sont disséminées sur tout le territoire biennois. PLAN LDD/ADAPTATION VALÉRIE PERRENOUD

«Il s'agit d'une première suisse!» L'urbaniste biennois François Kuonen était tout sourire hier à l'heure de présenter le démarrage à large échelle du projet de vélos en libre service de la capitale seelandaise, Velospot. C'est qu'en l'occurrence la petite reine biennoise s'est fait attendre. Elle comptabilise plus d'une année de retard par rapport à la mise en service prévue au printemps 2011... Une phase de test qui aura duré plus de 18 mois, mais qui s'achève désormais à la grande satisfaction des autorités.

La flotte passera d'ici à la fin août à quelque 250 vélos disséminés partout en ville, en libre accès dans 40 points contre les 9 actuels. *«Et c'est justement cette densité qui fait de notre projet une première suisse. Cet élément était fondamental. Nous avons pu le constater dans les autres systèmes que nous avons analysés en Europe, en France en particulier»*, explique le responsable de l'Urbanisme, François Kuonen.

Mais l'autre spécificité de Velospot réside dans son caractère totalement automatisé. *«Le vélo n'est pas relié à une borne. Ainsi, même dix personnes peuvent emprunter un vélo en même temps grâce à leur carte à puce qui permet d'ouvrir le cadenas. Par ailleurs, sans bornes, l'infrastructure sur la voie publique est réduite à un minimum, ce qui permet de faire baisser les frais de réalisation de près de moitié»*, poursuit Jonas Schmid, le responsable du projet. Malgré cela, les tarifs d'utilisation ne sont guère plus bas qu'ailleurs, puisque le prix à l'heure (2 fr.) est semblable à ce qui prévaut ailleurs en Suisse alémanique, où l'on débourse deux fois plus qu'en Romandie. Les autorités biennoises ont opéré ce choix pour inciter le public à ne pas dépasser la demi-heure d'utilisation, celle-ci étant gratuite.

«Nous visons les 2000 abonnements annuels»

Pour utiliser les engins, il est nécessaire de disposer d'une carte journalière ou d'un abonnement annuel (voir les modalités précises ci-contre). Par ailleurs, les moins de 16 ans n'y ont pas accès. *«Nous avons estimé qu'il était nécessaire de mettre une limite pour pouvoir être responsable d'un tel système»*, étaye Jonas Schmid.

Le projet aura coûté au total quelque 1,5 million. Pour 2012-2013, les frais d'exploitation (250 000 fr. par année) de Velospot devront être autofinancés par le biais des abonnements et de la publicité (moitié/moitié). Pour que le projet soit rentable, la Ville prévoit de vendre quelque 2000 abonnements annuels, aux entreprises aussi. Un chiffre un brin ambitieux? Pas pour les autorités biennoises qui estiment que le projet a fait ses preuves pendant la phase de test. *«Nous visons clairement les pendulaires. Ainsi, ceux qui viennent à Bienne en voiture ou en train pourront trouver un nombre élevé de bicyclettes, au centre-ville notamment*, explique François Kuonen. *Nous voulons ainsi participer à l'augmentation de l'utilisation du vélo dans le trafic urbain.»*

La Ville ne fixe toutefois pas de pourcentage à atteindre, aussi parce que des données fiables sur le trafic n'existent pas pour la cité seelandaise. Reste que pour l'heure, la vente des abonnements (outre internet) est limitée à deux emplacements en ville. Aussi surprenant que cela puisse paraître, il ne sera pas possible de se procurer la précieuse carte à puce à l'Office du tourisme. *«Pour eux, cela aurait posé quelques problèmes en termes de ressources, car il faut effectivement prendre un peu de temps pour enregistrer les clients. Cette situation n'est pas immuable et nous nous attelons à augmenter les points de vente»*, relève Jonas Schmid.

Velospot présente aussi la particularité d'être un projet social. L'entretien des vélos est assuré en effet par les sept «velospotteurs» d'Action paysage qui participent à un programme d'occupation. Ils se chargent de déplacer les vélos pour qu'il y en ait suffisamment à chaque station et effectuent les réparations, sur place, ou dans les locaux d'Action paysage, si nécessaire. *«Ce projet favorise l'insertion sociale de personnes qui ne travaillent plus depuis longtemps»*, souligne Peter Mülhaupt, responsable du Service spécialisé d'insertion professionnelle.

Développé par des entreprises de la région, le système Velospot pourrait bien être exporté dans d'autres villes du pays – Bâle, Zurich ou Berne par exemple – ou dans des villages de l'agglomération biennoise permettant aussi de générer quelques rentrées financières pour la Ville.

www.journaldujura.ch
Retrouvez d'autres articles concernant Velospot dans nos archives.

MODE D'EMPLOI

INSCRIPTION Il est possible de commander les abonnements annuels sur le site www.velospot.ch et de payer en ligne. Pour ceux qui préfèrent le contact direct, il est possible de se procurer le fameux sésame auprès de CTS SA (à la caisse de la piscine du Palais des Congrès) ou auprès d'APCOA (au parking de la gare).

PRESTATIONS Un abonnement annuel donne accès à tous les vélos de la ville 24h/24h. Les 30 premières minutes sont gratuites, ensuite chaque heure coûte 2 fr. Les cartes journalières à 10 fr. sont disponibles aux mêmes endroits et aux mêmes conditions. Une caution de 20 fr. et une carte d'identité sont exigées.